

Bienvenue sur le Sentier des Crêtes

À l'aide de cette carte, trouvez le départ [▶], et orientez la carte grâce aux pistes [▲]. Puis déplacez-vous autour du village et de ses hameaux pour découvrir les balises [○] qui ont été installés à proximité d'éléments remarquables. Sur chaque balise, le numéro est indiqué et un poinçon vous permettra de marquer votre passage. Il ne vous reste plus qu'à répondre à la question afin de pouvoir trouver le mot mystère à la fin du parcours... à condition de trouver toutes les bonnes réponses.

Orienteur, à toi de jouer!

PARCOURS LUDIQUE

Niveau : moyen
Distance : 4km environ
Durée : 1h30'

Respectez l'ordre des balises et terminez par la n°8.

8 Le fin mot de l'histoire

Vous retournez au poste de douane (Office du Tourisme) et décidez de lancer une perquisition chez les suspects Trestournel et Constantin. La consigne est de chercher des produits de contrebande, notamment des paquets de cigarettes Hongroise, et de confisquer le matériel et l'équipement de montagne des individus qui auraient pu servir à l'escapade nocturne. Après avoir réuni des preuves et relevé de nombreux indices tout au long de votre enquête, vous formulez votre hypothèse au maire du village, présent lors des perquisitions. Notez ici votre version de l'affaire « L'enquête des Hautes Cimes »

Le fin mot de cette énigme policière vous sera dévoilé à l'office du tourisme...



LES SAISIES

Sentier des Crêtes "L'Enquête des Hautes-Cimes"

Parcours d'Orientation
ludique

1 Col de la Lézette

Hauteluce, 13 août 1912 à 8h00

A cette heure, le disparu reste introuvable. Pour déterminer les causes de cette disparition, nous vous proposons de vous rendre sur les lieux de l'incident. Le long de votre itinéraire, vous devez relever des indices et interroger des suspects pour tenter de délier cette mystérieuse disparition.

Pour commencer votre enquête, nous vous invitons à rallier le parking du Col de la Lézette.

BALISE

31

Poteau

RECOMMANDATIONS

VOUS ÉVOLUEZ DANS UN MILIEU NATUREL, MERCI DE LE RESPECTER. LE TERRAIN DE MONTAGNE N'EST PAS SÉCURISÉ, ET VOUS ÉVOLUEZ SOUS VOTRE PROPRE RESPONSABILITÉ. AU COURS DE VOTRE PRATIQUE, MERCI DE RESPECTER LES DIFFÉRENTS USAGERS.

- Refermez systématiquement les portillons de clôtures après votre passage.
- Respectez les troupeaux en pâture pendant la période estivale, les cultures et les prairies de fauche.
- Respectez les aires de stationnement, les propriétés privées et la réglementation.
- Ramassez vos déchets, ne laissez rien sur site.

Autres parcours

Sur le même site, des parcours ludiques et sportifs sont mis en place (renseignements à l'OT des Saisies et à l'Écomusée d'Hauteluce et sur internet : www.lauraco.fr et www.lessaisies.com).

D'autres circuits sont disponibles : aux Saisies, un parcours ludique pour les enfants : "La Trace de Gargantua", à Hauteluce, un parcours d'orientation patrimonial : Le sentier des Côtes" et une zone sportive d'initiation à la Course d'Orientation au départ du Col des Saisies.

Informations auprès de l'Office de Tourisme des Saisies : 04 79 38 90 30 ou de l'Écomusée d'Hauteluce : 04 79 38 21 64

n° d'urgence 112



Retrouvez tous les Espaces Loisirs Orientation en Auvergne-Rhône-Alpes sur www.lauraco.fr



La Région Auvergne-Rhône-Alpes



SAVOIE MONT BLANC

Parcours d'orientation ludique du Sentier des Crêtes

Annnonce officielle du 12 août 1912 à 10h00

Une disparition inexplicquée vient de se produire aux abords du Mont Clocher. Voici dans quelles circonstances, les faits se sont déroulés :

"Avant-hier soir, M. Victor Maurin, douanier d'une brigade volante, a disparu sans explication non loin du Col de la Legette, au beau milieu de la nuit. Il était accompagné du brigadier Mignotin qui dormait pendant que le douanier Victor assurait son tour de garde. À son réveil, Mignotin a constaté la disparition de son acolyte après quelques minutes de recherche et a alors tiré un coup de feu afin d'avertir les douaniers du poste voisin. Peu après le lever du jour, un détachement de douaniers s'est déployé autour de la zone de recherche. Des traces de pas et des empreintes difficilement identifiables ont été découvertes dans une zone forestière détrempée par les fortes pluies nocturnes. A partir des premiers éléments de l'enquête préliminaire et au vu des bavardages qui circulent dans le village, l'hypothèse évoquée révèle que le jeune douanier se serait probablement fait attaquer par un loup ou un chien sauvage dans la montagne. Alors qu'on croyait le dernier loup de Savoie tué en 1863 à Peisey Nancroix, il semblerait que l'animal n'ait pas encore fini de faire parler de lui."

8 Victor MAURIN

Votre enquête avance, vous notez de nouveaux éléments. Un ultime témoignage à recueillir et vous pourrez passer à l'action.

BALISE

38
Arbre remarquable

7 Gaston TRESTOURNEL

On vous cache des choses ! Cette causerie avec Constantin conforte vos intuitions. L'affaire sent la magouille ! Pour vous, c'est sûr, l'homme était cette nuit-là sur le lieu de l'affaire, il s'y est blessé et s'est servi. Mais pourquoi mentir, pourquoi prêter une glissade ridicule ? À cette époque, quand la confusion s'installe entre douaniers et montagnards, c'est toujours pour les mêmes raisons. Derrière l'affaire, la contrebande n'est pas bien loin !

BALISE

37
Angle Clairière

8 balises à trouver, chacune associée à un panneau

13 août 1912 à 8h00
A cette heure, le disparu reste introuvable. Pour déterminer les causes de cette disparition, nous vous proposons de vous rendre sur les lieux de l'incident. Le long de votre itinéraire, vous devez relever des indices et interroger des suspects pour tenter de délier cette mystérieuse disparition.

BALISE

32
Arbre remarquable

2 M. MIGNOTIN

Sur ce secteur, vous rencontrez le brigadier Mignotin pour un interrogatoire complet. Une somme de renseignements doit vous permettre d'enrichir vos sources d'informations. Et n'oubliez jamais tout au long de votre enquête de vous poser cette question fondamentale : « La vérité est-elle le résultat d'un simple constat ? »

BALISE

33
Extrémité sentier

3 Victor MAURIN

Un coursier vient à votre rencontre pour vous porter la nouvelle. Le douanier Victor a été retrouvé ! Ce jour, dans la matinée, des chasseurs d'Hauteluçe se sont rendus au poste de douane le plus proche. Les hommes étaient accompagnés du jeune douanier Maurin qui semblait harassé. Monsieur Gaston Trestournel a déclaré avoir trouvé le jeune douanier gisant au cœur de la forêt, proche du ruisseau de Douce, alors qu'ils portaient ventre aux sapins et dos aux pâturages à plus de cinq tirailleurs à la chasse au lièvre. Les hommes l'auraient alors secouru et conduit au chalet le plus proche. M. Victor Maurin aurait été attaqué en pleine nuit par une bête solitaire affamée, non loin du col de la Lézet, et ne souffrirait que de légères blessures superficielles. Tout converge avec la déclaration de Mignotin. Mais malgré cela, vous décidez de poursuivre vos recherches, afin de conforter cette version presque officielle.

BALISE

34
Bosquet

4 Témoignages

Votre intuition vous pousse à la prudence. Vous partez à la rencontre des villageois de Hauteluçe pour prendre d'autres témoignages. Quelqu'un a-t-il entendu quelque chose d'anormal cette nuit-là ? Y a-t-il d'autres indices à relever loin du lieu de l'incident ?

5 La scène de l'incident

Vous quittez le médecin avec de nouvelles incertitudes. Une visite au boíteux s'impose. Mais avant cela, vous décidez de retourner sur le lieu de la disparition. Vous vous déplacez tant bien que mal sur le terrain encore détrempé, jusqu'à trouver l'endroit marqué par un ruban rouge où le jeune douanier aurait, selon sa déclaration, subi son attaque. Tout autour de vous semble avoir été remué sens dessus-dessous, des aiguilles de conifères amassées en paquets, des traînées de boue, des branchages éparpillés... votre regard fouille chaque mètre carré, chaque arbre environnant. Un nouveau panneau vous dévoile des informations.

BALISE

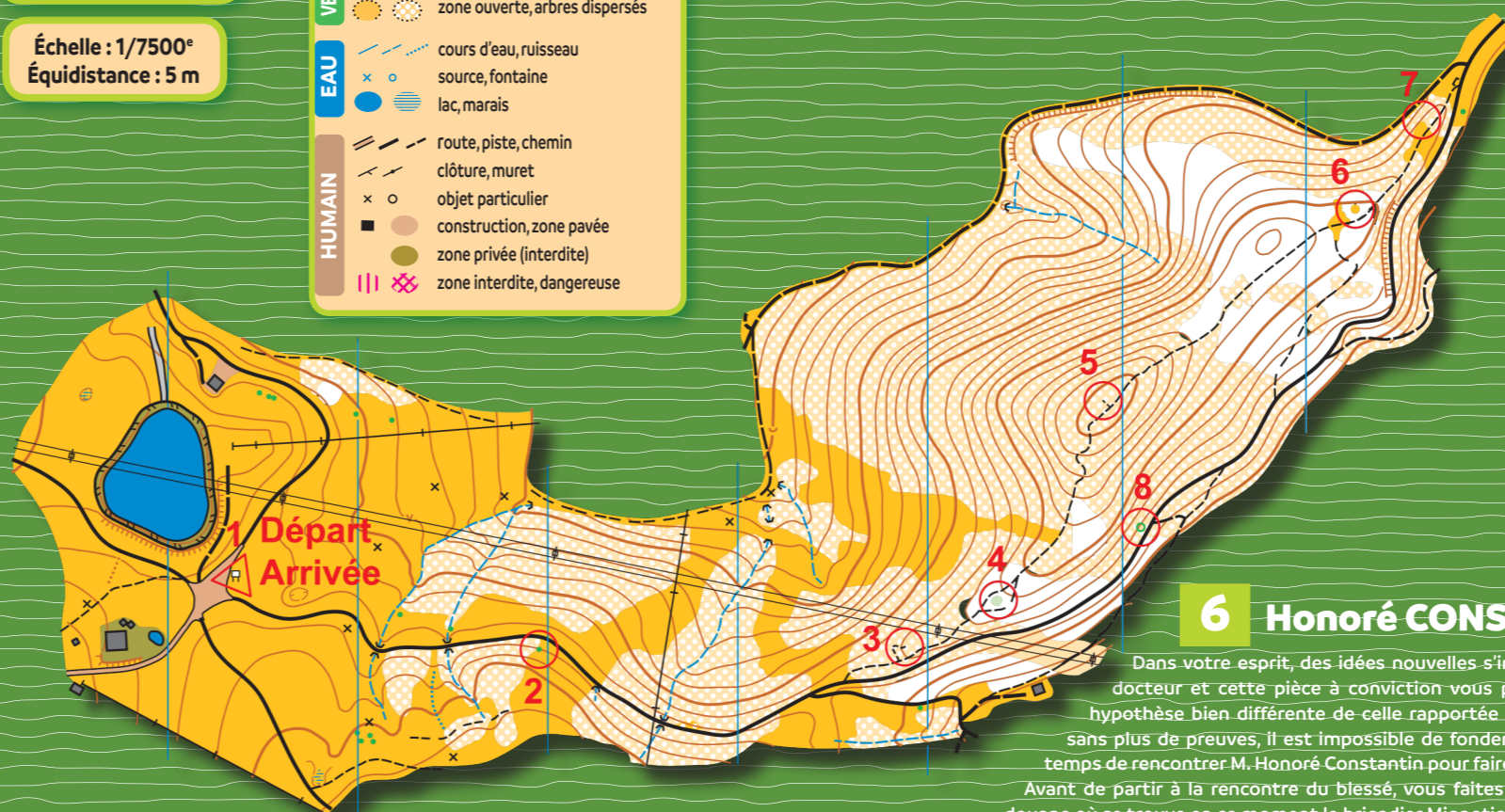
35
Sommet

Légende

RELIEF	— courbe de niveau - - - fossé • • • butte, trou, dépression • • • rochers, groupe de rochers - - - falaise
VEGETAL	• • • arbre, abuste, souche • • • forêt pénétrable à infranchissable • • • zone ouverte, arbres dispersés
EAU	— cours d'eau, ruisseau • • • source, fontaine • • • lac, marais
HUMAIN	— route, piste, chemin - - - clôture, muret x • • objet particulier ■ • • construction, zone pavée • • • zone privée (interdite) • • zone interdite, dangereuse

P Parking
▷ Départ
○ Balise numérotée

Échelle : 1/7500°
Équidistance : 5 m



6 Honoré CONSTANTIN

Dans votre esprit, des idées nouvelles s'installent. La déclaration du docteur et cette pièce de conviction vous permettent d'imaginer une hypothèse bien différente de celle rapportée par le jeune douanier. Mais sans plus de preuves, il est impossible de fonder vos pressentiments. Il est temps de rencontrer M. Honoré Constantin pour faire mûrir votre raisonnement. Avant de partir à la rencontre du blessé, vous faites un détour par le poste de douane où se trouve en ce moment le brigadier Mignotin. Une pensée vous obsède. Vous arrivez sur les lieux et engagez la conversation. « Dites-moi, Brigadier, une autre petite question sans importance : avez-vous une corde dans votre paquetage quand vous partez en observation ? - Evidemment qu'on en a une, c'est indispensable en montagne ! Ne serait-ce que pour ligoter les contrebandiers quand on les attrape, pardi ! - Vous voulez bien avoir la gentillesse de me la montrer ? - Elle est là-bas, dans l'appentis, accrochée en train de sécher. Vous allez y jeter un œil et vous rendez-compte qu'elle est intacte. Par acquis de conscience, une dernière question s'impose. - Vous n'avez qu'une seule corde pour deux ou bien M. Maurin en possède également ? - On n'en a qu'une. Ça coûte cher, une corde. - Encore merci de votre aide Brigadier Mignotin.

Carte de course d'orientation

n°2016-D73-144
Relevés terrain, dessin : Rémi LEQUINT, Antoine GOUVERNEUR
Base : Carte IGN et Orthophotos aériennes.
Superficie : 3 km²
Propriété : SAEM Les Saisies Villages Tourisme
Distribution : CDCO 73 cdco73@free.fr
Restrictions : la possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Toute reproduction ou adaptation, sous quelque format et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.
© FFCO Année 2017